

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée
- Disposer d'une adresse mail individuelle

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente

Durée

- 7 heures sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Blended : diagnostic de faisabilité en distanciel, session de validation en présentiel
- Test de compétences numériques disponible sur aftral.com

Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de recevabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE Certification Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires (AESMP)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

Objectifs généraux

- ◆ Valider la Certification Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires :
 - Traiter et exécuter la demande de transport du client
 - Analyser et réaliser des opérations administratives et réglementaires relatives à la circulation des marchandises
 - Organiser et coordonner des opérations liées au transport des marchandises et relations clientèles

Les plus de la prestation

- ◆ Conseil à la constitution du dossier de recevabilité
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

Validation

- ◆ Validation totale : Certification Agent d'Exploitation des Services Maritimes et Portuaires
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validées constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 4
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35967>
- ◆ Code RNCP : 35967
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 15/10/2021)
- ◆ Code Certif Info : 112363



Agrément

- ◆ AFTRAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des différentes étapes ▪ Modalités pratiques 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de recevabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du CV et des expériences du candidat ▪ Choix de la certification ▪ Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité ▪ Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité ▪ Modalités de dépôt auprès du certificateur 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Valider la certification visée	3 h 30
Passage devant le jury d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) ▪ Questions / réponses entre le candidat et les membres du jury 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

Modalités techniques des formations distancielles : Disposer d'un environnement technique de travail adapté, cf. [fiche PREREQUIS TECHNIQUES](#)